

CHAIRE D'EXCELLENCE EN RECHERCHE DU CANADA (CERC) EN CONSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES FROIDS

Date de l'affichage : 3 juillet 2025

Date limite de mise en candidature: 15 septembre 2025

Le [Département de biologie](#) de [la Faculté des sciences et de génie](#) de l'[Université Laval](#) invite les candidatures pour une Chaire d'excellence en recherche du Canada (CERC) dans le domaine de l'écologie, de la conservation des écosystèmes froids. Le Programme des [Chaires d'excellence en recherche du Canada \(CERC\)](#) permet à l'Université Laval de recruter des chercheuses et chercheurs de premier plan au niveau mondial dans le cadre des priorités du gouvernement du Canada en matière de science, de technologie et d'innovation.

La *CERC en conservation des écosystèmes froids* vise à transformer notre compréhension du fonctionnement des écosystèmes froids dans un monde en changement pour pouvoir proposer des solutions pertinentes pour la gestion et l'atténuation des effets. En combinant des données de terrain exceptionnelles acquises sur plusieurs décennies par plusieurs équipes de l'Université Laval avec des modèles puissants, la ou le titulaire de la Chaire et son équipe poursuivront un ambitieux programme de recherche pour élucider les processus écologiques et évolutifs clés pour la conservation des écosystèmes froids. Par exemple, le programme de recherche pourrait viser à 1) mesurer et quantifier les impacts des changements climatiques sur les populations, les communautés ou les écosystèmes des régions froides, 2) comprendre comment ces changements affectent la dynamique des populations et la persistance des fonctions des écosystèmes, ou 3) prédire les réponses des individus, des populations ou des écosystèmes aux futurs changements climatiques afin d'orienter les politiques environnementales. Cette recherche de pointe est trop complexe pour une seule personne ou un seul domaine. Elle nécessite la collaboration de personnes expertes des milieux froids (nordiques ou austraux), y compris de détenteurs et détentrices de savoirs autochtones. La CERC proposée au Département de biologie de l'Université Laval servira donc de centre névralgique pour ces travaux, réunissant des personnes expertes en écologie, en conservation et en sciences du climat afin de mieux comprendre et protéger les écosystèmes des régions froides. Elle favorisera la collaboration entre les principaux réseaux de recherche de l'Université Laval afin de former une nouvelle génération de scientifiques dotés des outils et des connaissances de pointe.

Le Département de biologie de l'Université Laval est un lieu privilégié de formation et de recherche couvrant les champs fondamentaux de la biologie à travers ses niveaux d'organisation de la biologie cellulaire et moléculaire, à la génomique, la physiologie, l'écologie animale, l'écologie marine, des eaux douces et végétales ainsi que la conservation et l'évolution. Le Département est composé d'une équipe de 22 professeures et professeurs qui encadrent 570 personnes étudiantes, dont 135 aux cycles supérieurs. Le Département de biologie est un leader de la recherche nordique avec des pôles reconnus en génomique non

humaine, en écologie et évolution ainsi qu'en océanographie. Ces recherches sont soutenues par des infrastructures majeures à l'Université Laval dont le Complexe scientifique de l'[Institut nordique du Québec](#) (ouverture en 2026), celui de l'[Institut de biologie intégrative et des systèmes](#), les 11 stations de recherche du [Centre d'études nordiques](#) au Nunavik et au Nunavut — qui comprennent des stations météorologiques entretenues depuis 30-40 ans et couvrant un gradient latitudinal de 3000 km — et le [brise-glace de recherche NGCC Amundsen](#).

Animée d'une profonde culture de développement durable, l'Université Laval forme des générations étudiantes engagées et créatives, des citoyens et citoyennes de premier plan, des scientifiques et des leaders exerçant une influence marquée sur l'évolution des sociétés. Sa communauté étudiante est composée de 55 000 personnes encadrées par 1700 professeures et professeurs. Ouverte sur le monde et chef de file dans la francophonie, l'Université Laval vise l'excellence en enseignement et en recherche avec une ambition claire : mener des travaux de recherche inclusifs, connectés et durables, au bénéfice des collectivités et de la planète. Elle se classe d'ailleurs 19^e université au monde et première université francophone selon le classement d'impact du Times Higher Education 2024, basé sur les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies. Elle est aussi la première université canadienne dans le domaine des sciences arctiques et subarctiques, et parmi les meilleures universités internationales dans ce domaine. L'Université Laval est une source d'inspiration pour ses partenaires, rassemblant les forces du changement au cœur de l'effervescence universitaire de la ville de Québec.

La personne choisie par le Comité de recrutement devra franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval ainsi que la sélection nationale dans le cadre du concours de chaire d'excellence en recherche du Canada. Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité veuillez consulter le site Web [Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada](#).

La personne retenue recevra :

- un poste de professeur ou professeure titulaire à temps plein;
- un traitement salarial compétitif incluant une prime de chaire pouvant atteindre jusqu'à 30 % du salaire;
- un financement de 8 millions de dollars sur 8 ans (soit 1 M\$/an, incluant le salaire) provenant du Programme CERC;
- un déchargement partiel de la tâche d'enseignement pour la durée de la CERC;
- une allocation de 800 000\$ de la [Fondation canadienne pour l'innovation](#) (FCI) pour les équipements structurants appariable jusqu'à une valeur de 2M\$;
- des laboratoires de pointe dans le nouveau complexe scientifique de l'INQ, incluant des laboratoires pour simuler le froid et un centre logistique pour la préparation de missions;
- des bénéfices de démarrage compétitifs et attractifs.

Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion

L'Université Laval rejette toute forme de discrimination, favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les personnes

candidates. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires. Nous accueillons et encourageons les candidatures de personnes racisées ou appartenant à une minorité visible, de femmes, de personnes des Premiers Peuples au Canada (autochtones), de personnes en situation de handicap, de minorités ethniques, de personnes des communautés 2ELGBTQ+, ainsi que de toutes les personnes qualifiées ayant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager de manière productive auprès de diverses communautés.

En choisissant l'Université Laval, vous pourrez bénéficier des mesures d'intégration suivantes :

- des journées d'accueil pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs ;
- des cours de français gratuits pour vous et la personne conjointe ;
- un soutien à l'installation dans la ville de Québec et une aide à la recherche d'emploi pour votre conjointe ou conjoint.

Interruptions, ralentissement de carrière et situations personnelles

Dans le respect des valeurs de diversité et d'équité, l'Université Laval reconnaît que les interruptions ou ralentissement de carrière et les situations personnelles comme un congé parental, un congé de maladie prolongé, une formation clinique, des soins à un membre de la famille, la pandémie de COVID-19 ainsi qu'un handicap (non-exclusivement) peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les personnes candidates sont ainsi invitées à identifier et expliquer, le cas échéant, ces situations. Celles-ci seront dûment prises en compte lors de l'évaluation de leur candidature.

Mesures d'adaptation

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes candidates en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, et ce, en toute confidentialité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation pour ce processus, nous vous invitons à communiquer avec la personne-ressource en équité aux coordonnées ci-dessous.

Marie-José Naud

Conseillère en équité, diversité et inclusion en recherche

marie-jose.naud@vrr.ulaval.ca

Description du poste

L'écologie de la conservation dans le contexte actuel des changements climatiques fait l'objet d'une intense activité internationale. Nous cherchons à recruter une personne avec un leadership établi en matière d'intégration des sciences écologiques et climatiques pour comprendre et prédire les réponses des écosystèmes des régions froides aux changements environnementaux rapides afin de soutenir les stratégies de conservation adaptatives et les politiques environnementales. Nous recherchons une candidature dont l'expertise permettra non seulement d'enrichir les équipes de l'Université Laval mais aussi de créer des synergies avec les forces existantes dans le domaine de l'écologie des régions froides, favorisant ainsi un environnement de recherche dynamique et collaboratif au sein de notre institution.

En combinant les méthodes les plus récentes en science de la conservation avec l'expertise solide et bien établie de l'Université Laval en écologie, évolution et océanographie, la ou le titulaire de la CERC réunira les efforts des différentes disciplines afin de mettre en place un centre d'expertise en écologie de la conservation des systèmes complexes et froids. Cela renforcera le rôle de l'université en tant que chef de file pour relever les défis auxquels sont confrontées les régions les plus froides de notre planète. L'expertise et les contributions de la candidate ou du candidat devrait recouper des disciplines comme :

- la biologie de la conservation ;
- la biologie intégrative ;
- l'écologie des populations ;
- la dynamique des écosystèmes ;
- l'écologie statistique ;
- la modélisation climat-écosystème.

Exigences

- L'Université Laval exige de détenir un doctorat en sciences biologiques ou dans une discipline pertinente au domaine de recherche visé par ce poste ;
- Être professeure ou professeur titulaire ou professeure ou professeur agrégé qui deviendra titulaire dans moins de deux années suivant la mise en candidature. Les personnes candidates d'un milieu autre qu'universitaire doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à des postes similaires ;
- Être disponible pour prendre les fonctions de titulaire de chaire à l'Université Laval dans les 12 mois suivant l'acceptation de l'avis d'attribution par l'établissement et la personne candidate.

Le dossier de candidature complet comprend :

- Lettre d'intention d'au plus 2 pages soulignant notamment :
 - la capacité à agir comme une ou un catalyseur pour structurer la recherche à l'échelle institutionnelle, régionale, nationale ou internationale dans le domaine de la conservation des écosystèmes froids ;
 - les liens entre la proposition et les forces en recherche du Département de biologie et de l'Université Laval.
- Curriculum vitae (format libre)
- Description d'au plus 2 pages de la proposition de recherche dans le cadre de la CERC conservation des écosystèmes froids.
- Le [formulaire d'auto-identification](#)

Envoyer le dossier de candidature à doyen@fsg.ulaval.ca

Étapes du concours

Étape	Sous-étape	Date limite
1. Candidature	<ul style="list-style-type: none"> Transmission du dossier par la personne candidate 	15 septembre 2025 21 h (heure de l'Est)
2. Évaluation interne initiale	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation par le comité de mise en candidature du Département de biologie (incluant les entrevues). Voir la section « Critères d'évaluation des candidatures ». 	Du 16 septembre au 24 octobre 2025, au plus tard
	<ul style="list-style-type: none"> Annonce des résultats de l'évaluation interne initiale 	Au plus tard le 24 octobre 2025
3. Évaluation interne finale	<ul style="list-style-type: none"> Dépôt de la candidature retenue à l'étape précédente pour l'évaluation par le VRRCI de l'Université Laval en fonction des critères du Programme CERC 	15 novembre 2025
	<ul style="list-style-type: none"> Annonce des résultats de l'évaluation interne finale 	Décembre 2025
4. Évaluation nationale	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la demande de CERC au Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIIE) 	18 mars 2026 21 h (heure de l'Est)
	<ul style="list-style-type: none"> Annonce des résultats par le SPIIE 	D'ici janvier 2027

Critères d'évaluation des candidatures pour l'évaluation interne initiale

Un comité de mise en candidature issu du Département de biologie, sélectionnera une candidature en fonction des critères et des sous-critères suivants :

- Aptitudes démontrées à développer une activité de recherche autonome, originale et ambitieuse en rapport au domaine identifié, notamment par :
 - la qualité, l'impact et les retombées des publications, conférences arbitrées et autres contributions scientifiques dans le domaine identifié plus haut ;
- Aptitudes démontrées à agir comme un catalyseur pour structurer la recherche à l'échelle institutionnelle, régionale, nationale ou internationale dans le domaine de la conservation des écosystèmes froids ;
- Aptitudes démontrées ou potentiel à l'enseignement universitaire aux trois cycles, à l'encadrement des personnes étudiantes aux cycles supérieurs, et à l'engagement à l'innovation pédagogique ;
- Potentiel ou engagement démontré au service à la collectivité ;
- Capacité de communication et d'intégration dans le contexte francophone de l'institution dans un délai raisonnable ;

- Capacité démontrée à assurer un leadership bienveillant auprès d'équipes de recherche multidisciplinaire, incluant une capacité potentielle de développer des relations de confiance avec des personnes détentrices de savoirs autochtones ;
- Adéquation du potentiel professionnel avec les compétences clés nécessaires à l'exercice de la fonction professorale :
 - Analyse, capacité de synthèse et jugement ;
 - Créativité et innovation ;
 - Savoir communiquer ;
 - Habilités relationnelles et ouverture ;
 - Savoir travailler en équipe et avec ses partenaires ;
 - Autonomie et sens des responsabilités ;
 - Sens de l'éthique et du devoir ;
 - Encadrement des personnes.

Le comité de mise en candidature est composé de professeures et professeurs du Département de biologie à la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval. De plus, une agente d'équité de l'institution prendra part aux rencontres pour assurer la conformité du processus d'évaluation. Tous les membres du comité reçoivent des instructions claires quant à leur rôle ainsi qu'à la définition attendue de l'excellence et à l'impact des interruptions et ralentissements de carrière dans l'évaluation des candidatures. Les membres doivent également suivre une formation sur les préjugés inconscients et l'évaluation par les pairs.

Le dossier de la personne sélectionnée au terme de l'évaluation initiale sera acheminé au Vice-Rectorat à la recherche, la création et l'innovation (VRRCI) pour une sélection finale en fonction des [critères du Programme CERC](#). La décision finale sera prise par un comité présidé par la Vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation qui consultera également la haute direction de l'Université Laval.

Personnes-ressources

Fonctionnement du concours

Jean-Pierre Tremblay
Directeur, Département de biologie
Faculté des sciences et de génie
directeur@bio.ulaval.ca

Questions relatives aux principes EDI

Marie-José Naud
Conseillère en équité, diversité et inclusion en recherche
Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation
marie-jose.naud@vrr.ulaval.ca